

Eglise de Clussais-la-Pommerai (MH n°60)

Cette église du XII^{ème} siècle est protégée par classement. L'édifice a conservé sa couverture en pierres imbriquées et le clocher est surmonté d'une coupole octogonale. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

La végétation dense qui entoure le monument masque les visibilitées vers le projet éolien depuis ses environs immédiats. Quelques perceptions potentielles depuis la limite nord du village sont possibles mais restent très ponctuelles et limitées à quelques extrémités de pales visibles au-dessus de la trame végétale, assez dense dans ce secteur (Vue 13 du carnet de photomontages). **L'impact du projet éolien sur l'église de Clussais-la-Pommerai est évalué comme nul.**

Ensemble des tumulus à chambres dolméniques à Sainte-Soline (MH n°62)

Cet ensemble du néolithique est protégé par classement. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Le contexte de vastes parcelles agricoles ouvertes qui jouxtent le monument ouvre des perspectives en direction du projet éolien. La présence d'une haie buissonnante haute longeant le tracé de la D55 limite de manière importante la perception du projet depuis le monument et ses proches environs. **L'impact du projet éolien sur les tumulus à chambres dolméniques à Sainte-Soline est évalué comme très faible.**

Temple protestant de Beaussais-Vitré (MH n°64)

Cette église romane du XII^{ème} siècle a ensuite été utilisée en tant que temple protestant. Le classement concerne l'abside et le chœur. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Le relief en creux où est localisé le temple ainsi que la présence d'une trame végétale dense dans les environs proches masquent les visibilitées en direction du projet éolien. **L'impact du projet sur le temple est évalué comme nul.**

Château de Melzéard de Paizay-le-Tort (MH n°65)

Ce château dont la construction a débuté au XV^{ème} siècle fait l'objet d'une inscription notamment pour son donjon, sa chapelle, son pigeonnier et son décor intérieur. Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, le bâtiment a été complété vers l'est et une nouvelle orangerie a été bâtie dans le jardin. En 1993, le château du XIX^{ème} est ravagé et vendu par lots. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Le contexte très boisé limite la visibilité directe. Une covisibilité est identifiée depuis la route d'accès ainsi que le long de la D950, dans un contexte plus dégagé. Seule une partie du toit du château se détache de la végétation qui l'entoure. **L'impact du projet éolien sur ce monument est évalué comme très faible.**

Eglise Notre-Dame des Alleuds (MH n°67)

Construite à l'origine au XII^{ème}, l'église a été reconstruite au XVI^{ème} avant de subir de nouvelles dégradations lors des guerres de religions. En 1820, le chœur et le transept sont abattus. **L'enjeu de ce monument est faible.**

Contexte relativement dégagé vers le projet, depuis les abords immédiats du monument, mais la présence d'une haie en contrebas limite les visibilitées vers les éoliennes aux extrémités de pales en mouvement. **L'impact du projet éolien de la Foye sur l'église est évalué comme très faible.**

Eglise de Sainte-Soline (MH n°70)

Construite au XII^{ème} siècle, cette église fut d'abord un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Maixent. L'édifice a été classé pour ses éléments romans. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Située à l'ouest du village, l'église est insérée dans une trame bâtie dense en bordure de la ripisylve de la Dive. Les masques liés au bâti et à la végétation occultent les visibilitées vers le projet. Plus à l'ouest, des perceptions sont identifiées le long de la D15, mais sans covisibilité possible avec le monument. **L'impact du projet éolien sur ce monument est évalué comme nul.**



Photographie 114 : Vue en esquisse en direction du projet éolien, depuis la limite nord du village de Clussais et dans le périmètre de protection de l'église (Vue 13 du carnet de photomontages).